



HAL
open science

Le jansénisme dans les bibliothèques bénédictines de l'espace mosan (fin XVIIe - XVIIIe siècles)

Fabienne Henryot

► **To cite this version:**

Fabienne Henryot. Le jansénisme dans les bibliothèques bénédictines de l'espace mosan (fin XVIIe - XVIIIe siècles). *Le Jansénisme en Europe*, Nov 2007, Luxembourg, Luxembourg. pp.79-94. hal-00819544v2

HAL Id: hal-00819544

<https://hal.science/hal-00819544v2>

Submitted on 26 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le jansénisme dans les bibliothèques bénédictines de l'espace mosan (fin XVII^e-XVIII^e siècles)

Publié dans : R. Baustert (dir.), *Le Jansénisme en Europe*, actes du colloque de Luxembourg, 8-10 novembre 2007, Tübingen, Narr Verlag (Biblio 17), 2010, p. 79-94.

Fabienne Henryot

Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
LARHRA – UMR 5190 – Équipe RESEA

À partir des années 1690, au plus fort de la crise janséniste, Pasquier Quesnel, figure emblématique de ce courant, figure itinérante aussi, évolue entre Paris, Liège, Bruxelles, Utrecht et il est un correspondant actif de la Congrégation bénédictine de Saint-Vanne¹. Cet exemple éminent montre d'emblée que l'« espace mosan » a été une composante essentielle de l'histoire du jansénisme et qu'il est donc tout indiqué pour étudier les modalités de circulation et de diffusion de ce mouvement. Pris au sens large, il s'agit d'un long croissant rassemblant la Lorraine, le Luxembourg, le comté de Namur, le Limbourg, la Principauté de Liège et celle de Stavelot, la Gueldre et la partie septentrionale du Brabant². Le fleuve définit en effet un axe important, d'envergure européenne, dans les relations commerciales et intellectuelles entre Lorraine, Pays-Bas méridionaux et principauté de Liège aux temps modernes³. Les travaux de René Taveneaux⁴ et les réflexions critiques qu'ils ont suscitées de la part de Pierre Chaunu ont mis en évidence l'existence, à cette époque, d'une « frontière de catholicité »⁵ qui a été fondamentale pour l'expansion du jansénisme. Il s'agit donc bien, à l'époque moderne, d'un espace vécu par les hommes qui l'habitent. C'est aussi un espace où le livre circule, et en particulier le livre janséniste, le long d'un axe reliant Amsterdam et Nancy, où Liège est un pivot de ce commerce pas toujours licite.

Or, René Taveneaux a souligné l'importance du réseau monastique dans le développement de cette pensée entre Meuse et Moselle. Trente-deux abbayes, trente-quatre prieurés de l'ordre de Saint-Benoît sont présents dans cet espace à la fin du XVII^e siècle. Ces maisons ont joué un rôle déterminant, on le sait, dans le débat sur la grâce et la querelle née autour de la bulle *Unigenitus*. Il s'agit ici de déterminer la tonalité exacte du jansénisme dans des maisons actives – à des degrés divers – dans la réflexion et plus

¹ L. CEYSSENS, « Quesnel à Bruxelles (1685-1703) », *Augustiniana*, 44 / 1-2 (1994), p. 137-176. Pour les liens entre Quesnel et la Lorraine, voir R. TAVENEAUX, *Le jansénisme en Lorraine, 1640-1789*, Paris, 1960, p. 163.

² Voir sur cette définition les propositions de quelques historiens, belges notamment : C.-J. JOSET, *Les institutions religieuses*, Répertoire Meuse Moselle, III, Namur, 1980 (recension des maisons religieuses comprises entre Metz et Maastricht) ; A. MINCKE, *Entre Meuse, Rhin et Moselle*, Turnhout, 1992.

³ Ph. MARTIN, « Lorraine et Pays Bas : des liens politiques à la prospérité économique », C. Bruneel, J.-M. Duvosquel, Ph. Guignet, R. Vermeir (dir.), *Les « Trente Glorieuses ». Pays-Bas méridionaux et France septentrionale*, actes du colloque de Lille, 22-23 mars 2007, Bruxelles, 2010, p. 305-321.

⁴ R. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 725.

⁵ P. CHAUNU, « Jansénisme et frontière de catholicité (XVII^e et XVIII^e siècles). À propos du jansénisme lorrain » *Revue historique*, 241 (1960), p. 115-138.

encore dans la polémique janséniste. Or, c'est certainement pour les maisons bénédictines que l'habitude de dresser des inventaires des bibliothèques a été la plus fréquente et aussi la plus précise. Dans cet espace mosan, on en compte une dizaine⁶, totalisant des milliers de volumes. Nous avons retenu pour cette étude un document contemporain du jansénisme port-royaliste, celui de Saint-Hubert d'Ardenne, rédigé en 1665⁷, et un catalogue contemporain de la querelle née autour de la bulle *Unigenitus*, celui de Lay-Saint-Christophe (1716)⁸. Enfin, deux documents rédigés à huit ans d'écart permettent de dresser un bilan du jansénisme à la fin du XVIII^e siècle. Ce sont ceux de Saint-Mihiel (diocèse de Verdun) en 1779⁹ et de Saint-Jacques de Liège, en 1788, dressé au moment de la sécularisation de l'abbaye¹⁰. Cette amplitude chronologique permet d'approcher l'évolution non pas du jansénisme dans les bibliothèques bénédictines, mais de la perception que les religieux ont eu de ce débat.

Ce genre d'étude n'est pas nouveau. Les travaux de René Taveneaux n'ont pas omis l'examen des collections bénédictines. Des enquêtes plus récentes ont cherché à élucider la question du jansénisme au prisme des bibliothèques monastiques¹¹. Toutes ces études ont buté sur une question de méthode, celle de savoir comment définir précisément le « livre janséniste ».

Le livre janséniste : essai de définition

Selon les observateurs, les époques, les critères retenus, les frontières du jansénisme peuvent varier. Dans l'historiographie également, elles n'ont cessé de s'étendre, du jansénisme port-royaliste au sens strict, jusqu'aux problèmes politiques du gallicanisme et de l'ultramontanisme¹². Les principaux intéressés, hommes du XVII^e et du XVIII^e siècle mêlés au débat, disaient leur agacement quant à l'utilisation d'un terme aussi élastique et chargé de connotations polémiques.

Les bibliographies jansénistes ne manquent pas et fournissent un premier point d'entrée. Le P. Colonia, au milieu du XVIII^e siècle, recense mille soixante-seize « pernicious écrits que le Parti ne cesse de produire », montrant que le jansénisme fut

⁶ Saint-Hubert d'Ardenne (1665) ; Saint-Jacques de Liège (1667) ; Lay-Saint-Christophe (1716) ; Saint-Laurent de Liège (début XVIII^e siècle) ; Mouzon (vers 1760) ; Saint-Mihiel (1779) ; Saint-Jacques de Liège (1788).

⁷ Arch. État Saint-Hubert, FASH, n° 1537 : *Catalogus librorum Monasterii Sancti Huberti in Ardenna, anno Domini 1665 conscriptus*. Ce catalogue a été publié par L. KNAPEN (éd.), *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne au XVII^e siècle*, Louvain, 1999, 2 vol.

⁸ Arch. départementales de Meurthe-et-Moselle, H 214 : *Catalogus omnium bibliothecae Monasterii S. Clodulpho de Laïo confectus Mense Augusto 1716*. Pour une approche de ce document, voir F. HENRYOT, « Dom Calmet lecteur », F. Henryot et Ph. Martin (dir.), *Dom Augustin Calmet (1672-1757). Un itinéraire intellectuel*, Paris, Riveseuves éditions, 2008, p. 105-117.

⁹ B.M. Saint-Mihiel, ms. 79 : *Prospectus systematis bibliographici*, 4 vol.

¹⁰ *Catalogue des livres de la bibliothèque de la célèbre ex-abbaye de Saint-Jacques à Liège, dont la vente se fera publiquement au plus offrant sur les cloîtres de la dite ex-abbaye, le 3 mars 1788 et jours suivants...*, [Liège], [1788].

¹¹ M.-H. FROESCHLÉ-CHOPARD, « Le jansénisme dans la bibliothèque des Oratoriens de Marseille », *Port-Royal et l'Oratoire. Chroniques de Port-Royal*, 50 (2001), p. 383-411 ; de la même, « Le jansénisme dans la bibliothèque des Mauristes de Bonne-Nouvelle d'Orléans », *L'Ordre de Saint-Benoît et Port-Royal. Chroniques de Port Royal*, 52 (2003), p. 67-87. D. BLANCHARD, « La réception du jansénisme dans l'abbaye de Saint-Fuscien au Bois (Somme). Étude de sa bibliothèque », *L'Ordre de Saint-Benoît [...], op.cit.*, p. 89-118.

¹² L. CEYSSENS, « Que penser finalement de l'histoire du jansénisme et de l'antijansénisme ? », *Revue d'Histoire ecclésiastique*, 88 (1993), p. 108-130. Sur les développements et les mutations du jansénisme au XVIII^e siècle et les problèmes historiographiques propres à cette période, voir C. MAIRE, *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII^e siècle*, Paris, 1998.

aussi une guerre de papier¹³. L'auteur est jésuite, et l'ouvrage est tout entier traversé par une intention polémique. Cette définition ne peut ici convenir, puisqu'il nous est indispensable de tenir compte aussi des livres antijansénistes. Le répertoire de L. Williaert, tout aussi considérable, n'évoque pas davantage les critères de délimitation du jansénisme¹⁴. Aussi, au lieu de partir de la définition de l'historien ou du bibliographe, il est préférable de considérer la définition proposée par le bénédictin du XVIII^e siècle, dans laquelle tient aussi la perception qu'il a de ce phénomène, cette subjectivité étant, pour nous, signifiante.

Les moines de Saint-Mihiel, justement, nous en donnent une définition originale. En 1779, au moment où, dans la Congrégation bénédictine de Saint-Vanne, le jansénisme ne survit plus que discrètement et est devenu un choix individuel¹⁵, le bibliothécaire en charge à l'abbaye élabore un plan de classement des ouvrages qui dit clairement comment s'articulent alors dans l'esprit d'un bénédictin lorrain l'étude des dogmes de l'Église. La série G du catalogue est consacrée à la théologie et elle se subdivise en une multitude de sections et sous-sections qui font très clairement référence au jansénisme et à ses principaux acteurs. Les huit cent quatre-vingt-treize titres qui y sont dénombrés sont rangés par format, selon l'usage, mais chaque format se divise à son tour en rubriques et sous-rubriques qui font apparaître une construction intellectuelle très significative dans laquelle le jansénisme a visiblement servi de critère pour associer des ouvrages dans une même rubrique.

Premier signe que ce classement a été engendré par un siècle de réflexion janséniste à Saint-Mihiel : la rubrique centrale, dans tous les formats, s'intitule *Gratia* et se divise en traités historiques et traités dogmatiques, sections qui font apparaître une historicisation de la polémique janséniste.

En outre, le bibliothécaire met en évidence un lien entre la théologie polémique suscitée par la Réforme (discussion sur l'Eucharistie et sur la prédestination notamment) et celle suscitée par le jansénisme – lien qui avait été perçu par les premiers jansénistes, notamment Arnauld et Nicole, travaillant pendant la paix de l'Église à des écrits de controverse antiprotestante¹⁶. Signe aussi que le jansénisme est compris dans un sens large, et avec ses implications concrètes, la théologie morale, qui suit les traités sur la grâce, est explicitement mise en lien avec eux. Enfin, parmi les in-8°, livres les plus nombreux, une fragmentation plus précise des rubriques centre la théologie sur le jansénisme, avec des sous-rubriques aux intitulés évocateurs : *de Jansenio, Unigenitus, Causa arnaldina, Causa Quesnelli, Casus conscientiae...*

De la sorte, la construction de ce catalogue nous livre une définition positive du « livre janséniste ». Celui-ci s'enracine dans un climat polémique et s'en ressent ; il est lu comme tel par les religieux. C'est le plus souvent un livre de petit format, donc de terrain plus que de bibliothèque¹⁷, qui est lié aux thèses de Jansen, d'Arnauld et de Quesnel, qui

¹³ D. de COLONIA, L. PATOUILLET, *Dictionnaire des livres jansénistes, ou qui favorisent le jansénisme*, Anvers, 1752-1755, 4 vol.

¹⁴ L. WILLIAERT, *Bibliotheca Janseniana Belgica. Répertoire des imprimés concernant les controverses théologiques en relation avec le jansénisme dans les Pays-Bas catholiques et le Pays de Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Namur, 1949.

¹⁵ R. TAVENEAU, *op.cit.*, p. 671 : à la fin du XVIII^e siècle, le jansénisme « a perdu l'élan primitif suscité par les Académies, les réseaux de propagande puis les appels ; ses structures se sont relâchées : de mouvement il est devenu état ».

¹⁶ Par exemple, A. ARNAULD et P. NICOLE, *La perpétuité de la foy de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie*, Paris, 1669.

¹⁷ À Saint-Mihiel, 64,6% des titres sont des in-8° ou plus petits ; la tendance est plus forte encore à Saint-Jacques (76,3%) et à Lay (82%).

discute la bulle *Unigenitus*, le molinisme, et jusqu'à la morale des Jésuites. Il est en outre une réalité visible, au moins à la fin du XVIII^e siècle. À Saint-Mihiel, topographiquement, il occupe une place précise dans l'espace de la bibliothèque, une armoire bien déterminée. De même à Liège, dans le catalogue dressé préalablement à la vente des livres, les ouvrages jansénistes sont facilement repérables du fait de l'astérisque qui les accompagne presque systématiquement et qui désigne les livres mis à l'*Index*, « qui se vendront séparément », dans une principauté où les évêques avaient sévèrement prohibé cette doctrine. À Lay, en 1716, la plupart de ces livres sont classés, du fait de leur aspect matériel, parmi ces « brochures » où sont regroupés sous une même reliure des écrits variés, mais sur un même sujet. Tenant compte de la dimension polémique de ces imprimés, se répondant les uns aux autres, les religieux de Lay, les ont réunis en tenant compte de ce jeu de réponses¹⁸. Mais ces exemples tous du XVIII^e siècle témoignent aussi d'un recul sur les événements. À Saint-Hubert un siècle plus tôt, les livres jansénistes ne sont pas identifiés comme tels par les religieux, qui les mêlent aux autres ouvrages de théologie.

Pour un bénédictin, donc, le jansénisme est d'abord une affaire de théologie, et c'est sur ce terrain privilégié que se situe le débat. On a alors choisi de fonder cette étude exclusivement sur la section « théologie » des quatre bibliothèques¹⁹. On trouverait certes des livres jansénistes en droit canon, notamment des traités sur l'infailibilité pontificale ; au rayon des Écritures saintes, avec le Nouveau testament de Mons et la Bible de Sacy ; et parmi les auteurs ascétiques véhiculant une spiritualité originale, empreinte de rigueur morale. Cette restriction à la seule théologie permet au moins de contenir le jansénisme dans des limites bien déterminées : une affaire d'Église plus que d'individus, une affaire de doctrine plus que de mode de vie.

Or, au sein de la rubrique « Théologie », le livre janséniste occupe dans nos quatre bibliothèques une place variable. À nouveau, on doit tenir compte des distorsions produites par la chronologie de rédaction de nos catalogues. Dans un premier temps, les religieux de Saint-Hubert n'ont pas manifesté une grande curiosité à l'égard de la querelle janséniste (5,8% de la section Théologie). En 1665, ils ont seulement un exemplaire de *De la Fréquente communion* d'Antoine Arnauld. De toute façon, dans cette bibliothèque en 1665, le poids des livres accumulés depuis près de deux siècles est trop considérable pour que le jansénisme, querelle naissante, puisse concurrencer le thomisme fondant l'enseignement officiel à l'abbaye.

Cinquante ans plus tard, à Lay, le jansénisme semble au contraire susciter une certaine effervescence (52,2% des titres de théologie). La bibliothèque de ce prieuré vient d'être été constituée à partir des livres personnels de dom Augustin Calmet, de retour d'un long séjour à Paris (1706-1716) durant lequel il a été aussi l'informateur de la Congrégation bénédictine de Saint-Vanne sur les questions liées au jansénisme, pour lequel il avait pris parti.

À la fin du XVIII^e siècle, enfin, la proportion passe du simple au double entre Saint-Jacques, peu attirée par ce débat (16,3%), et Saint-Mihiel, où la question domine

¹⁸ Cette habitude de placer côte à côte des auteurs antagonistes n'est pas singulière ; elle est visible aussi, par exemple, chez les Mauristes de Bonne-Nouvelle à Orléans, en particulier dans la section janséniste de la Théologie. Voir M.-H. FROESCHLÉ-CHOPARD, art. cit., p. 79.

¹⁹ Une section artificielle dès que l'on quitte Saint-Mihiel. Pour obtenir des groupes comparables, on a dû regrouper à Saint-Jacques de Liège la *Théologie dogmatique, catéchétique et polémique* (p. 193-204 du catalogue) et la *Théologie scolastique* (p. 204-214). À Lay, on a pris en compte les *Theologi* et les brochures ; à Saint-Hubert, les sections *Scolastici, Casuistae* et *Controversistae*.

toutes les autres (30,2%) et particulièrement, chose rare, la controverse antiprotestante (22,3%). Enfin, dans cette bibliothèque, le jansénisme représente aussi, toutes sections confondues, 30% des volumes, signe que la rubrique « Théologie » est parfaitement représentative de l'ensemble du fonds. Ces chiffres traduisent sinon des engagements explicites, au moins une curiosité indiscutable pour cette question, partagée, à des degrés divers, par tous les établissements bénédictins²⁰.

Il y a donc eu en Lorraine un intérêt plus marqué pour le jansénisme. En effet, à partir de 1679, et à nouveau en 1705, la Congrégation avait donné à ses abbayes une ligne théologique faisant clairement référence à l'augustinisme²¹. Les abbayes et les prieurés étaient approvisionnés en livres en fonction de l'enseignement officiel demandé par les chapitres généraux. Il serait cependant réducteur de voir la construction des bibliothèques comme un mouvement qui se serait opéré du haut vers le bas, sans demande aucune des religieux. Cette demande a existé ; la correspondance de dom Calmet, au début du XVIII^e siècle, en témoigne, et particulièrement les lettres échangées avec son confrère dom Matthieu Petitdidier, réclamant des livres pour son instruction et celle des ses confrères²². Cela pose donc la question des modalités de pénétration de ces livres jansénistes dans les cloîtres, et pour quel usage.

Jansénisme et constitution des bibliothèques

Il y a probablement eu – au moins à Saint-Mihiel – une politique d'acquisition réfléchie et visant la constitution d'un fonds janséniste aussi actuel que possible, à partir des années 1680. Mais la personnalité des pourvoyeurs en livres est en définitive la principale explication des différents profils et des chronologies divergentes des quatre bibliothèques étudiées.

À Saint-Mihiel, où on dispose non seulement du catalogue, mais aussi des livres, conservés dans leurs rayonnages d'origine, l'examen des ouvrages montre que le hasard (peut-être savamment encouragé) a pu aussi jouer un rôle déterminant dans la configuration de la bibliothèque. *L'Augustinus*, que les religieux de Saint-Mihiel sont les seuls de nos quatre abbayes à posséder²³, leur a été cédé par le Cardinal de Retz, frondeur exilé à Commercy, entretenant avec l'abbaye de Saint-Mihiel toute proche un commerce intellectuel assez soutenu et qui leur revend en 1675 une partie de sa bibliothèque²⁴. L'ouvrage porte une remarquable reliure aux armes de la famille de Gondy. Ce transfert est ambigu, car le Cardinal de Retz n'était pas un janséniste. Il nous signale en outre que la parution des livres et leur entrée à la bibliothèque ne sont pas nécessairement concomitantes.

²⁰ À Saint-Nicolas de Port, au XVIII^e siècle, 20% des livres des « sciences sacrées » sont relatifs au jansénisme. Voir G. MICHAUX, « Les bibliothèques de l'ordre de saint Benoît en Lorraine au XVIII^e siècle », F.-Y. Lemoigne (dir.), *Patrimoine et culture en Lorraine*, Metz, 1980, p. 475.

²¹ R. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 159-131.

²² Correspondance conservée à la Bibl. diocésaine de Nancy, MB 59.

²³ *Cornelii Jansenii Ypensis Episcopi Augustinus seu doctrina Sancti Augustini de humanae naturae sanitate, aegritudine, medicina adversus Pelagianos et Massiliensis tribus tomis comprehenda*, Paris, 1641, coté G 325-326 (aujourd'hui G 1087-1088).

²⁴ M. PERNOT, « Le cardinal de Retz et les bénédictins vannistes », Ph. Martin et N. Cazin (dir.), *Autour de la Congrégation de Saint-Vanne. L'idée de réforme religieuse en Lorraine*, actes du colloque de Verdun, 2-3 octobre 2004, Bar-le-Duc, 2006, p. 124.

À Lay Saint-Christophe, il est possible de distinguer dans le catalogue, les livres offerts par dom Calmet lors de sa prise de possession du prieuré en 1716, de ceux qui s’y trouvaient déjà avant sa venue, ou qui furent achetés après son priorat. Dom Calmet, durant les dix années passées à Paris, avait particulièrement fréquenté l’abbé Duguet. Or, de livres jansénistes, il n’y en avait point à Lay avant le début du XVIII^e siècle. Dom Calmet rapporte de Paris 55 ouvrages ou libelles relatifs au jansénisme et particulièrement à Quesnel et à la bulle *Unigenitus*. Après son priorat, seules *l’Histoire du cas de conscience* arrive au prieuré, et six pièces concernant la bulle. Le jansénisme de la maison, quoique massif, n’est peut-être en définitive que celui de dom Calmet ; c’est un jansénisme fondé sur les faits les plus récents, c’est-à-dire l’agitation provoquée par la bulle *Unigenitus*, au détriment des fondements plus anciens de ce mouvement. On ne trouve dans cette bibliothèque aucun livre d’Antoine Arnauld, mais cinq de Quesnel et une foule de brochures sur la bulle et l’appel. Et en 1730, dom Calmet change ses vues et se met alors à combattre le jansénisme. Il s’agit donc d’un épisode bref, quoique virulent.

À Saint-Hubert, à la fin du XVIII^e siècle, quelques livres frappés de l’ex-libris de dom Nicolas Spirlet, religieux à la vie aventureuse et dernier abbé de Saint-Hubert, arrivent à l’abbaye. Parmi eux, trois recueils factices de documents sur la bulle *Unigenitus* et sur l’appel, et la *Causa Quesnelliana* d’Humbert Precipiano, évêque de Malines (Bruxelles, 1704). Outre que ces livres arrivent bien tard à l’abbaye, ils ne permettent pas de faire de dom Spirlet un janséniste. Ses écrits personnels, et notamment sa correspondance sont tout à fait neutres à ce propos²⁵. Il est donc difficile de donner un sens précis à la présence de ces livres à l’abbaye à la fin du XVIII^e siècle. Mais les choix individuels ont donc compté autant que la communauté dans la constitution de ces bibliothèques.

En outre, la pénétration des livres jansénistes s’est parfois faite avec lenteur. C’est particulièrement vrai à Saint-Hubert, ce qui corrobore le profil fort peu janséniste de cette bibliothèque. Le catalogue dressé en 1665 fut mis à jour jusqu’à une date inconnue, sans doute le milieu du XVIII^e siècle, quand un nouveau catalogue, égaré celui-là, fut rédigé. L’examen de la succession d’écritures différentes dans le catalogue, couplée à l’étude des marques manuscrites dans les livres provenant de l’abbaye, permet de rétablir la chronologie de la pénétration des livres jansénistes dans cette maison. En 1665, les religieux possédaient seulement une édition non décrite de *La Fréquente communion* d’Antoine Arnauld, occurrence qui ne signifie rien en tant que telle. En revanche, les bibliothécaires suivants, au tournant des XVII^e-XVIII^e siècles, ajoutent de nouveaux livres plus clairement liés au jansénisme. Ce sont d’autres œuvres d’Arnauld et celles de Gommaire Huygens, professeur de théologie à Louvain, dont les thèses rigoristes, développées dans son *Methodus remittendi et retinendi peccata* (ici dans l’édition de 1686), avaient déclenché aux Pays-Bas une violente campagne contre les jansénistes. Ce sont aussi des acquisitions rétrospectives : au moment où les religieux achètent ces livres, ils sont parus depuis près de vingt ans. C’est le cas, par exemple, de la *Tradition de l’Eglise sur le sujet de la pénitence et de la communion* d’Arnauld (Paris, 1644). Quesnel, en revanche, est boudé, et il ne semble pas au cours du XVIII^e siècle que les religieux de Saint-Hubert aient possédé ses œuvres. Dans le domaine de la théologie morale, ils font aussi entrer quelques ouvrages contre le probabilisme, la *Théologie morale de Grenoble* en particulier, mais aussi son antithèse comme les *Propositiones* de Nicolas Du Bois (Louvain, 1666). D’une manière générale, livres pour (61,1%) et contre

²⁵ F. VANHOORNE, « L’empreinte des Lumières dans le Luxembourg : les curiosités intellectuelles de dom Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert (1715-1794) », *Bulletin de Dexia Banque*, 212 (2000), p. 109-123.

le jansénisme s'y équilibrent. En somme, les ouvrages conservés à l'abbaye de Saint-Hubert à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, ne témoignent pas d'une prise de position claire ; tout juste d'une prudente curiosité.

Reste à savoir si ces livres ont été lus et assimilés. À Saint-Hubert, l'existence d'un registre d'emprunts pour le début du XVIII^e siècle²⁶ permet de répondre à cette question. La lecture à l'abbaye est assez surveillée, et seul l'abbé délivre les autorisations de prêt. Un très petit nombre de titres est proposé à la lecture des religieux, titres qui circulent d'une cellule à l'autre et qui composent le fonds véritablement vivant de la bibliothèque. Et celui-ci est très peu marqué par le jansénisme. Certes, les explications des différents livres de la Bible par Lemaître de Sacy ont un certain succès²⁷, et l'abbé lui-même, en 1730, en renferme une série complète dans son appartement²⁸ ; la *Morale de Grenoble* est lue par plusieurs religieux²⁹ ; le *Nouveau testament en français avec des réflexions morales* passe d'un frère à l'autre avec la bénédiction de l'abbé³⁰. Mais ces livres sont aussi possédés par toutes les maisons religieuses au XVIII^e siècle, et leur présence dans le registre des emprunts n'est pas très significative. Les religieux sont aussi invités à travailler la théologie de Juenin³¹. On ne trouve cependant pas de livre de polémique, qui dénoterait un intérêt plus marqué pour la crise qui empoisonne l'Église dans ces premières années du XVIII^e siècle, hormis les *Opera* de Martin Steyaert, empruntées par frère Simon.

Ainsi, les bibliothèques monastiques telles qu'elles se présentent à la fin du XVIII^e siècle sont constituées de strates superposées qui donnent à voir des engagements parfois périmés, mais dont on a conservé la mémoire. C'est ce qu'on peut voir à Saint-Jacques de Liège et à Saint-Mihiel.

Saint-Jacques de Liège et Saint-Mihiel : deux profils différents

Une cartographie des réseaux jansénistes autour de la Lorraine³² met en évidence un axe qui subsiste jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et qui relie la « Meuse lorraine » (Toul, Saint-Mihiel, Verdun) à Utrecht et Amsterdam, où les presses typographiques tournaient beaucoup en faveur des jansénistes. Liège fait figure de relais dans cet axe. L'importance du flux de livres donne à penser que les abbayes liégeoises et lorraines ont eu, au moins en principe, les mêmes possibilités d'accès à ces livres. Or, ce n'est pas le cas, signe de choix et de rejets.

À Saint-Mihiel, le jansénisme s'enracine dans une histoire d'affrontements dogmatiques autour de la question de la grâce. Les religieux se sont procuré des

²⁶ Arch. État Saint-Hubert, FASH, n° 1539.

²⁷ Dom Benoist lit les *Psaumes de David avec l'explication des Saints Pères* et l'*Apocalypse* ; Dom Matthieu lit aussi l'*Apocalypse* et dom Blaxide, « Sacy sur les Psaumes et les Cantiques et les Épîtres catholiques ». Frère Philippe détient « Job avec l'explication par Sacy ».

²⁸ Arch. État Saint-Hubert, FASH, n° 1538 : *Répertoire des livres qui se trouvent dans la chambre de Monsieur le Révérendissime abbé seigneur de Saint-Hubert, 1730*.

²⁹ Dom Martin, dom Robert, dom Thomas, frère Jean, frère Barthélémy ; hormis dom Robert qui a emprunté les six volumes en même temps, les autres n'en lisent qu'un ou deux tomes à la fois, généralement le 6^e.

³⁰ Dom Célestin, dom Odon, dom Martin Tissier, frère François.

³¹ Sans doute les *Institutiones theologicae ad usum seminariorum* ou le *Compendium*. « Le jansénisme, quoique déguisé avec quelque art, s'y rencontre à chaque instant ; tout y est semé de propositions entortillées, captieuses et tendantes à renouveler les erreurs condamnées » en dit l'auteur du *Dictionnaire des livres jansénistes...*, *op. cit.*, t. II, p. 267.

³² R. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 574.

ouvrages antérieurs au jansénisme proprement dit, mais qui portent en germe ce débat, comme le traité de Baius par exemple³³, ou celui de Lessius. Le lien entre Baius et Jansénius est clairement identifié, puisque c'est la réédition de ses œuvres de 1691 qu'ils possèdent, celle qui fut préparée par dom Gerberon, mauriste et partisan du jansénisme. Alors que les religieux de Saint-Hubert, en 1665 possèdent aussi Baius, mais dans une édition du XVI^e siècle sans lien direct avec la querelle. Les bénédictins de Saint-Mihiel ont donc contextualisé cet affrontement, et ont cherché à comprendre les raisons de son émergence au milieu du XVII^e siècle. Ce n'est pas le cas à Saint-Jacques, où la présence des livres jansénistes et anti-jansénistes semble motivée par des préoccupations plus immédiates, déconnectées des racines de ce débat. La pensée janséniste, dès lors, y paraît moins construite, plus diluée dans une autre tradition théologique.

À Saint-Mihiel, la répartition des titres par date d'édition fait apparaître une volonté de suivre au plus près l'actualité ; la sédimentation des ouvrages à la veille de la Révolution suit très précisément la chronologie du conflit. 12,6% des titres sont publiés entre 1641 et 1660 soit au lendemain de la parution de l'*Augustinus* et de ses retombées immédiates. Les vingt années suivantes, celles de la paix de l'Église, sont moins bien représentées, puis les éditions sont plus nombreuses pour les années 1681-1700 (23,3%) et 1701-1721 (33,7%), avant de faiblir dans les années suivantes, lorsque le débat théologique retombe. Cette chronologie est très proche de celle des livres recensés par L. Williaert, signe que nos Bénédictins ont vraiment suivi le débat avec acuité.

Cette répartition des éditions suit, avec un léger décalage, l'implication de l'abbaye de Saint-Mihiel dans le jansénisme. On retrouve la phase essentielle du séjour de dom Hilarion Monnier à Saint-Mihiel (1678-1685), après son séjour à Paris où il avait rencontré Arnould, Nicole et Duguet. C'est lui qui introduisit véritablement le débat à Saint-Mihiel³⁴. La présence des *Nouvelles ecclésiastiques ou mémoires pour servir à l'histoire de la constitution Unigenitus*, au moins des livraisons de 1728 à 1740, laissent entrevoir pour ces religieux la volonté de suivre au plus près l'évolution au jour le jour du conflit³⁵. Le fait que les religieux aient abandonné leur abonnement à partir de 1740 permet de situer à cette date le début du déclin de la polémique à Saint-Mihiel, ce qui concorde avec les dates d'édition des livres conservés à la bibliothèque.

Vers 1780, ces religieux conservent la mémoire de tous les épisodes liés à la crise janséniste, alors que ceux de Saint-Jacques possèdent presque exclusivement des livres des années 1681-1700. Ces livres se regroupent autour de trois points forts. D'abord l'affrontement autour des *Provinciales* de Pascal et les multiples réponses et apologies qu'elles ont suscitées ; ensuite, les textes de Quesnel (huit textes) tous édités dans les années où Quesnel séjournait à Bruxelles (1685-1703) et où il était parvenu à mettre en place, à Liège, un réseau efficace de correspondants diffusant sa pensée – réseau dont il convient de préciser que les Bénédictins de Saint-Jacques comme ceux de Saint-Laurent étaient absents³⁶. Enfin la controverse née autour de Martin Steyaert, théologien de Louvain, qui avait participé à la députation envoyée à Rome pour obtenir la condamnation des thèses laxistes. Une controverse l'avait opposé à Antoine Arnould à partir de 1687, et Steyaert s'est distingué aux Pays-Bas par sa lutte contre les jansénistes

³³ *Michaelis Baii Theologi opera*, Cologne, 1691.

³⁴ René Taveneaux, *op. cit.*, p. 143-147. Sur Hilarion Monnier et ses publications, voir Jean Godefroy, *Bibliothèque des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe*, Paris, A. Picard et fils, 1925, p. 147-149.

³⁵ Les *Nouvelles ecclésiastiques* paraissent régulièrement à partir de 1728 et jusqu'à la Révolution. Voir M. FOISIL, Fr. de NOIRFONTAINE et I. FLANDROIS, « Un journal de polémique et de propagande : les *Nouvelles ecclésiastiques* », *Histoire, économie, société*, 10 / 3, (1991), p. 399-420.

³⁶ E. DUCHESNE, *Contribution à la définition du jansénisme à Liège*, mémoire de Licence, Liège, ULG, 1999.

de l'Université³⁷. Les religieux liégeois n'ont qu'un livre publié après 1736, celui-ci étant d'ailleurs un ouvrage de Steyaert. On ne trouve nul écho des derniers soubresauts du jansénisme dogmatique, alors qu'à Saint-Mihiel, après cette date, l'abbaye se procure encore une vingtaine d'ouvrages, dont ceux relatifs aux convulsionnaires³⁸.

Cette différence entre les deux abbayes s'explique en partie par des contextes contraires. À partir de l'année 1725 et de l'épiscopat de Georges-Louis de Berghes à Liège, la lutte du pouvoir contre le jansénisme est sans merci et le prince-évêque s'emploie à réduire tous les foyers de jansénisme qui demeurent dans son diocèse : certaines cures, et surtout l'abbaye du Val des Écoliers, qui doit se soumettre en 1738³⁹. À partir de cette date, au pays de Liège, le jansénisme n'est plus le fait d'un groupe. La sévérité de l'action de Berghes et de son prédécesseur Joseph-Clément de Bavière explique sans doute en partie le désintérêt des religieux de Saint-Jacques, soucieux de ne pas déplaire au pouvoir. Alors qu'en Lorraine à la même période, le jansénisme est toujours présent ; il change simplement de ton et il est toléré, jusqu'à la Révolution, du moment qu'il n'est pas tapageur.

Ainsi, d'un bout à l'autre de l'axe mosan, les bénédictins ont rejoint, selon leur cœur ou leurs possibilités, les théories du pouvoir ou celles des jansénistes. Ces différences de choix expliquent aussi que pour ces deux bibliothèques, l'impact des échanges entre Nord et Sud n'ait pas été égal. Les bénédictins de Saint-Mihiel possèdent onze éditions liégeoises (6,5%) signe qu'il y a eu circulation des livres tout au long de l'axe défini par la Meuse ; ce sont essentiellement des livres de Gommaire Huygens⁴⁰, de Pasquier Quesnel⁴¹ et du carme Henri de Saint-Ignace⁴² et elles sont toutes groupées autour de 1700. En quoi, d'ailleurs, l'édition liégeoise rend compte des accointances à Liège de Quesnel et d'Henri de Saint-Ignace dans les dernières années du XVII^e siècle. Les bénédictins de Saint-Jacques, qui auraient eu un accès facilité à ses mêmes livres, ont faiblement profité de l'offre locale : ils disposent de trois livres imprimés dans leur ville – à nouveau Quesnel⁴³ et Henri de Saint-Ignace⁴⁴. Ils ont donc suivi avec une certaine régularité les interdits promulgués par les princes-évêques en ce domaine. Même l'activisme des premiers temps, des années 1640 et 1650 déployé par les liégeois proches de Cornélius Jansen, ne les a pas touchés, alors qu'il avait atteint le diocèse de

³⁷ E. AMANN, « Steyaert, Martin », A. Vacant et E. Mangenot (dir.), *Dictionnaire de Théologie catholique*, Paris, 1941, t. XIV, col. 2615-2616.

³⁸ *Recueil des miracles de M. de Pâris, diacre*, Utrecht, 1733 et B. DOYEN (attribué à), *Vie de monsieur de Pâris diacre au diocèse de Paris avec les requêtes des curés*, Utrecht, 1732 ; L.-B. CARRE de MONTGERON, *La vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Paris démontrées contre M. L'archevêque de Sens*, Utrecht, 1737. Notons que ces deux ouvrages sont intégrés à la section « *Gratia – Pars historica* » de la théologie, signe que les religieux voient dans ces incidents un développement anecdotique et circonstanciel du jansénisme, et non plus un renouvellement dogmatique.

³⁹ À cette occasion, l'examen de sa bibliothèque montre une grande quantité d'ouvrages jansénistes et anti-constitutionnaires. Voir Fr. MOTTARD, *Contribution à l'histoire de l'abbaye du Val-des-Ecoliers de Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles*, mémoire de Licence, Liège, ULG, 1972, p. 129-135.

⁴⁰ G. HUYGENS, *Responsio Gummori Huygens Lovaniensis ad accusationes contra se allegatas*, Liège, 1694 et *Breves observationes de doctrina sacra et locis theologicis*, Liège, 1694.

⁴¹ P. QUESNEL, *Causa arnaldina seu Antonius Arnaldus, ... vindicatus suis ipsius aliorumque scriptis...*, Liège, 1690 ; *Justification de M. Arnald...*, Liège, 1702 et *Recueil de quelques pièces concernant la mort de M. Arnald*, Liège, 1696.

⁴² Henri de Saint-Ignace, *Theologia veterum fundamentalis speculativa et moralis ad mentem resoluti...*, Liège, 1677 et *Ethica amoris sive theologia sanctorum magni praesertim Augustini et Thomae Aquinatis circa universam amoris et morum doctrinam adversus novitius opiniones*, Liège, 1709.

⁴³ P. QUESNEL, *Justification de M. Arnald*, op. cit.

⁴⁴ Henri de Saint-Ignace, *Theologia sanctorum...*, Liège, 1701.

Verdun en Lorraine dès 1650⁴⁵. Ces mêmes livres, pourtant venus de Liège, ne se trouvent pas à Saint-Jacques.

En conséquence, le jansénisme de la bibliothèque de Saint-Mihiel et celui de Saint-Jacques n'ont pas la même teneur. À Saint-Mihiel, il s'agit d'un jansénisme universel, né de l'*Augustinus* et qui s'en réclame, renouvelé par Quesnel et cristallisé par la violence des prises de positions autour de la bulle *Unigenitus*. C'est à Saint-Mihiel qu'avait eu lieu en 1716 le chapitre général de la Congrégation au cours duquel les cent vingt religieux lorrains présents avaient manifesté des vues communes contre la bulle. De l'examen des titres il ne résulte pas une particulière faveur pour les jansénistes lorrains qui se sont illustrés dans la polémique. Certes, les religieux possèdent les traités de Thomas de Lemos dans l'édition préparée par le lorrain et grand bagarreur dom Thierry de Viaixnes⁴⁶, ouvrages qui accusaient les jésuites de semi-pélagianisme. Ils ont ceux de Louis Habert, qui avait été leur « voisin », lorsqu'il enseignait la théologie au séminaire de Verdun : trois titres⁴⁷ de ce théologien, qu'on ne retrouve dans aucune autre bibliothèque, ni à Lay, ni à Saint-Jacques. Ils ont le *Tournély convaincu d'erreur* de leur confrère de Senones, dom Pierre Mougnot, paru à Nancy en 1764, qui par ce livre lançait un nouveau pavé dans la mare contre la théologie de Tournély devenue officielle dans les séminaires, et contre les Pélagiens, les jésuites, les molinistes, bref, tous les adversaires traditionnels du jansénisme. Mais leur conception de ce courant n'est pas vanniste, ni lorraine : elle est universelle. Ils accordent, par exemple, un grand intérêt aux affaires de Hollande, Utrecht conservant à leurs yeux un immense prestige tout au long du XVIII^e siècle.

À Saint-Jacques, en revanche, les livres jansénistes et antijansénistes semblent prendre sens les uns par rapport aux autres, dans une conception très étroite et plus locale des événements. Ils ont peu de documents sur les controverses autour de la bulle en France, ces mandements, réponses, avis et arrêts qui font le principal ingrédient de bibliothèques comme celle de Lay. On a déjà vu avec le cas de M. Steyaert l'intérêt porté, à Saint-Jacques, aux querelles internes aux Pays-Bas. D'autres titres confirment cette tendance. Ils ont aussi les pièces d'Adrien Delcourt, de Nivelles, à propos du scandale de l'Université de Douai qui avait abouti à l'éviction des professeurs jansénistes⁴⁸. De même, celles touchant aux institutions liégeoises comme le Collège des Jésuites anglais, à qui Joseph-Clément de Bavière confia, en 1697, l'enseignement de la théologie au grand séminaire de Liège, afin d'empêcher la doctrine janséniste de se répandre dans la ville et surtout dans le clergé. Cette décision provoqua une avalanche de libelles pour la contester. Le prince-évêque réussit finalement à imposer son candidat à la présidence du séminaire, mais l'affaire avait fait grand bruit⁴⁹. Les religieux ont constitué, à cette occasion, un petit recueil factice in-4° intitulé *Diverses pièces touchant le séminaire de Liège et la doctrine des Jésuites anglais, que le Prince Joseph Clément substitue aux*

⁴⁵ En 1650, l'évêque de Verdun fait saisir le *Catéchisme de la grâce*, opuscule résumant la pensée de Jansénius et diffusés par Libert Froidmont. R. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 107.

⁴⁶ Th. de LEMOS, *Acta omnia Congregationum ac disputationum quae coram Clemente VIII et Paulo V sunt celebratae in causa et controversia de auxiliis divinae gratiae...*, Louvain, 1702.

⁴⁷ L. HABERT, *Pratique du sacrement de Pénitence ou méthode pour l'administrer utilement*, Blois, 1691 ; *Theologia dogmatica et moralis ad usum Seminarii Catalaunensis*, Paris, 1712 ; et le *Compedium* de cette *Theologia*, s.d.

⁴⁸ A. DELCOURT, *Le faux Arnauld ou recueil des écrits publiés contre la fourberie de Douay*, s.l.n.d., 1693. Sur cet épisode, voir G. DEHON, « La fourberie de Douai (1690-1692) : un stratagème politique et religieux à la fin du XVII^e siècle », *Mélanges de Sciences religieuses*, 51 / 1 (1994), p. 81-91.

⁴⁹ Sur cet épisode, voir G. SIMENON, « Le jansénisme au pays de Liège », *Revue ecclésiastique de Liège*, 16 (1924), p. 87-99.

professeurs séculiers. Finalement, le jansénisme dans la bibliothèque de Saint-Jacques se borne dans sa dimension polémique, aux faits des Pays-Bas et de Liège.

Un jansénisme bénédictin mosan ?

Le jansénisme des maisons bénédictines de l'espace mosan présente quelques caractères spécifiques, élaborés tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles. Sans perdre de vue le fait que la bibliothèque de Saint-Mihiel présente un profil tout à fait singulier, numériquement et qualitativement, quelques traits communs se dégagent.

D'abord, jansénisme et antijansénisme s'équilibrent partout, avec une légère faveur pour le jansénisme⁵⁰, signe que dans chaque monastère, on a voulu se forger une opinion propre sur ce sujet, en confrontant les arguments.

La figure d'Antoine Arnauld occupe ensuite une place importante. L'ouvrage inmanquable est *De la fréquente communion* possédé en plusieurs exemplaires à Saint-Mihiel, à Liège et à Saint-Hubert, ainsi que les discussions, interdictions diverses et commentaires autour de ce livre. *La Tradition de l'Eglise sur le sujet de la communion et de la pénitence* est l'autre ouvrage que possèdent ces trois abbayes. La bibliothèque de Saint-Mihiel, en 1779, renferme trente-six titres d'Antoine Arnauld, répartis en théologie principalement, mais aussi en philosophie, en prédication et en Écritures Saintes. On peut vérifier de diverses manières, « en creux », la place centrale d'Arnauld dans le jansénisme mosan. Seuls les religieux de Saint-Mihiel se sont intéressés à l'épisode de Port-Royal, et encore, comme à un fait purement historique⁵¹. Seule la figure d'Arnauld incarne ce moment fondateur.

Hormis à Saint-Mihiel, c'est un jansénisme assez peu jansénien qui se fait jour. Certes, la sensibilité augustiniste existe dans les quatre bibliothèques, mais l'origine du conflit semble confuse aux religieux du diocèse de Liège ainsi qu'à Lay, où les préoccupations tournent surtout autour de la bulle *Unigenitus* et de Quesnel, aussi bien reçu à Liège qu'en Lorraine. Les textes discutant les Cinq propositions et le cas de conscience sont absents des bibliothèques de Liège et de Saint-Hubert ; ils sont rares à Lay⁵².

L'antijésuitisme, né avec les *Lettres provinciales* de Pascal, constitue le second fondement de ce jansénisme mosan. Ce n'est pas une surprise, pour les établissements lorrains, puisqu'un vanniste, dom Matthieu Petitdidier, avait pris la plume pour défendre avec virulence les *Provinciales*⁵³. Les religieux de Liège se sont aussi intéressés à cette polémique ; ceux de Saint-Hubert n'ont ni Pascal ni Petitdidier, mais n'ignorent pas le débat, puisqu'ils se sont procuré les *Responses* du jésuite François Annat (Liège, 1657).

C'est pour finir un jansénisme qui irrigue toute la pensée et la pratique spirituelle. Les ouvrages de Gommaire Huygens, présents à Saint-Mihiel, à Liège et à Saint-Hubert,

⁵⁰ La proportion entre livres jansénistes et antijansénistes avantage toujours les premiers, mais pas de manière écrasante : 59,4% à Saint-Mihiel, 69% à Saint-Jacques, 61,1% à Saint-Hubert.

⁵¹ Cl. de SAINTE-MARTHE, *Défense des religieuses de Port-Royal et de leurs directeurs...*, s.l., 1667 ; *Relation de la captivité de la mère Angélique de Saint-Jean, religieuse de Port-Royal*, s.l., 1711 ; *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1740.

⁵² J. LOUAIL et F. de JONCOUX, *Histoire du cas de conscience*, Nancy, 1705-1711.

⁵³ M. PETITDIDIER, *Apologie des Lettres provinciales de Louis de Montalte contre la dernière réponse des Pères jésuites intitulée Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, Paris, 1696.

signalent la connexion entre le jansénisme dogmatique et ses applications concrètes au salut des hommes. Les auteurs spirituels, hors de la section théologie, introduisent à un mode de perfectionnement de vie qui est directement issu du jansénisme. L'abbé Duguet, par exemple, est sans aucun doute un maître spirituel reconnu à Saint-Mihiel⁵⁴, à Lay-Saint-Christophe⁵⁵ (dom Calmet l'avait personnellement connu à Paris) et à Saint-Jacques de Liège⁵⁶. Ainsi le livre, circulant tout au long de l'axe mosan, a contribué à donner aux religieux bénédictins une perception du jansénisme qui offre bien des traits communs. Quatre établissements, tous situés hors de France, tous tournés vers les événements parisiens ou hollandais : voilà qui illustre la dimension profondément européenne de ce courant.

⁵⁴ J.-J. DUGUET, *Traité sur la prière publique* (voir ci-dessous) ; *Explications des qualités ou des caractères que saint Paul donne à la charité*, Bruxelles, 1735 ; *Traité des scrupules*, Paris, 1717 ; *Lettres sur divers sujets de morale* (voir ci-dessous).

⁵⁵ Id., *Traité sur la prière publique*, Paris, 1713 ; *Lettres spirituelles sur divers sujets de morale et de piété*, Paris, 1713.

⁵⁶ Id., *Traité de la prière publique*, Bruxelles, 1708.